



# Éditorial

*L'essentiel de ce numéro est consacré aux pratiques et aux conditions d'exercice des politiques d'acquisitions en bibliothèques et de la gestion des collections. Il s'agit d'une partie essentielle de notre métier, celle sans doute qui suppose le plus grand professionnalisme.*

*En effet, ces deux aspects indissociables du métier sont liés aux deux concepts fondamentaux de la bibliothéconomie que sont la communication et la conservation, étant mis en œuvre, cela va de soi, au bénéfice du public, présent ou futur.*

*Certes, les pratiques seront adaptées en fonction des missions spécifiques de chaque bibliothèque qui mettront l'accent prioritairement sur tel ou tel aspect, privilégiant le public à gagner à la lecture ou la société érudite.*

*Les politiques se complétant finalement, plus ou moins harmonieusement d'une bibliothèque à l'autre, ce qui suppose le développement d'outils performants permettant la coopération et le travail en réseau.*

*Bien sûr, les bibliothécaires exercent dans un contexte dont ils ne maîtrisent pas tous les aspects, loin s'en faut : qu'il s'agisse des budgets d'acquisitions, rarement confortables, – ceci est un euphémisme –, ou de l'environnement politique quand les pressions sur les choix de livres faites par certains élus vont à l'encontre du service public, qu'il s'agisse du mode d'organisation dans certaines universités, par exemple, lorsque celui-ci disperse encore des moyens bien fragiles.*

*La seule réponse qui vaille, c'est, bien sûr, le professionnalisme et la qualité des services rendus au public.*

*La responsabilité des bibliothécaires est complète et doit s'appuyer sur une déontologie sans faille dont l'usager, présent ou futur, doit être, en fin de compte, le seul objet.*

Gérard Briand  
président de l'ABF